



Paris, le 1 Juin 2020

A Mesdames et Messieurs les
Membres de l'AFPS

Réf. : JFS/NF 2004

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une **Assemblée Générale Ordinaire** de notre Association se tiendra le **22 juin 2020 à 15h00**.

Il est à ce jour prévu, comme l'autorise les différents textes applicables à l'état d'urgence sanitaire, de tenir cette assemblée générale sous une forme dématérialisée (vidéoconférence), selon des dispositions qui vous seront communiquées avant la réunion.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1. Désignation des scrutateurs (élections AFPS 2020)**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de juin 2019**
- 3. Rapport moral du Président**
- 4. Rapport financier**
- 5. Vote sur les projets de résolution présentés par le Conseil**
- 6. Questions diverses**

L'Assemblée Générale sera accompagnée d'une présentation des principales conclusions des deux dernières missions post-sismiques que l'AFPS a mises en place début 2020, avant de pouvoir tenir une séance de restitution publique et détaillée à l'automne, lorsque les conditions sanitaires seront totalement stabilisées.

Vous recevrez par mail séparé les documents préparés pour cette assemblée générale.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser un courriel à l'adresse : secretariat@afps-seisme.org pour confirmer votre participation à cet événement et nous permettre d'authentifier les adhérents participants à cette assemblée générale. Il ne sera pas possible d'enregistrer le jour venu les procurations éventuelles dont vous serez porteurs. Il ne pourra donc être pris en compte que les procurations qui seront transmises au secrétariat avant le jeudi 18 Juin à 9 heures par courrier électronique.

Veuillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,

Pierre-Alain NAZÉ